



## Lancement du concours pour la création d'un symbole représentant la lutte contre la menace mondiale liée à la résistance aux antibiotiques

Date de publication: 21 Novembre 2019

EU-JAMRAI lance, lors de la célébration de la journée européenne d'information sur les antibiotiques (EAAD) à Stockholm, un concours visant à créer le symbole qui représente le mieux la lutte contre la menace mondiale liée à la résistance aux antibiotiques.

À l'occasion de la célébration de la journée européenne d'information sur les antibiotiques (EAAD) à Stockholm, l'action conjointe européenne sur la résistance aux antimicrobiens et les infections liées aux soins (EU-JAMRAI) lance un concours pour un symbole représentant la lutte contre la menace liée à la résistance aux antibiotiques. Ce concours n'appelle pas à un logo de plus, mais à un symbole concret, simple, que chacun puisse créer chez soi et que tout le monde puisse porter, à l'instar du ruban rouge qui a permis de mieux faire connaître la lutte contre le sida.

Le concours est ouvert à tout public, de tout âge. Les participants qui aiment la science, qui ont un esprit créatif ou qui souhaitent devenir acteurs en sensibilisant la communauté à la menace mondiale que représente la résistance aux antibiotiques sont invités à participer au concours. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mars 2020 et le gagnant sera annoncé l'été prochain. Le prix proposé pour le symbole qui sera retenu est de 2000€. Tous les règlements du concours sont disponibles au lien suivant: [www.eu-jamrai.eu](http://www.eu-jamrai.eu).

Le jury sera pluridisciplinaire et multisectoriel et comprendra des représentants d'EU-JAMRAI et du centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), ainsi que des scientifiques et des représentants d'associations de patients.

Les antibiotiques sont des médicaments utilisés pour prévenir et traiter les infections bactériennes. En raison de leur surutilisation (et de leur mauvaise utilisation) chez les humains comme chez les animaux, les bactéries deviennent résistantes à ces médicaments conçus pour les tuer.

Les bactéries résistantes aux antibiotiques ne connaissent pas de frontière et peuvent toucher n'importe qui, n'importe où. Mais nous pouvons vaincre ce problème par des mesures immédiates pour préserver l'efficacité des antibiotiques que nous avons déjà, afin de protéger tous les citoyens.

L'objectif du [concours du symbole de la lutte contre la menace mondiale liée à la résistance aux antibiotiques](#) d'EU-JAMRAI est d'encourager le plus grand nombre à agir dès maintenant en participant et en donnant une visibilité à ce problème croissant de santé publique.





Joint Action  
Antimicrobial Resistance and  
Healthcare-Associated Infections



Ce concours est l'une des actions développées par l'action conjointe européenne EU-JAMRAI afin de promouvoir l'utilisation prudente des antibiotiques, de freiner le développement de bactéries résistantes et de maintenir l'efficacité de ces médicaments. Cofinancé par le programme de santé de l'Union Européenne, EU-JAMRAI regroupe 44 partenaires et plus de 40 organisations associées. Sous le slogan "Comblent l'écart entre les déclarations et les actions", la mission EU-JAMRAI favorise les synergies entre les États Membres de l'Union en mettant en œuvre des politiques basées sur l'approche globale "Une seule Santé" afin que les antibiotiques restent efficaces.



Plus d'informations et de matériel promotionnel: <https://eu-jamrai.eu/symbol-contest/>

Média social: @EUjamrai

Hashtag du concours: #antibioticresistancesymbol

Journée européenne d'information sur les antibiotiques (EAAD):

<https://antibiotic.ecdc.europa.eu/en>

Contact de la coordination: Marie-Cécile PLOY (UMR1092, Inserm, Université de Limoges, CHU de Limoges) : [marie-cecile.ploy@unilim.fr](mailto:marie-cecile.ploy@unilim.fr)

Sadika BERNARD (Inserm) : [sadika.bernard@inserm.fr](mailto:sadika.bernard@inserm.fr)

*Ce document est issu de l'action commune sur la résistance aux antimicrobiens et les infections liées aux soins (EU-JAMRAI), qui a reçu un financement de l'Union européenne dans le cadre du programme de santé (2014-2020) au titre de l'accord de subvention n°761296. L'auteur est le seul responsable et l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans ce document.*

*La reproduction totale ou partielle de ce contenu est autorisée tant que la source (EU-JAMRAI) est expressément mentionnée.*



Co-funded by the  
Health Programme  
of the European Union

EU-JAMRAI Coordination Office | (+33) 519564261